

# **PROJET DE** RAPPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 48 DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES

# Plafonds de dépenses prévisionnels en vue de l'examen et du vote du PLF 2025

Le rapport pris en application de l'article 48 de la loi organique n'a pu être publié avant le 15 juillet au regard des circonstances politiques. Néanmoins, le Gouvernement en charge des affaires courantes a poursuivi les travaux techniques permettant la transmission à l'ensemble des ministères de plafonds prévisionnels de crédits.

Ce projet de rapport a été établi sur la base des lettres plafonds signées le 20 août 2024.

Ces plafonds constituent une base technique pour préparer le budget issu des plafonds décidés par le Gouvernement démissionnaire à la mi-août mais ne préjugent pas des modifications et ajustements qui pourront être proposés.

### Sommaire

| Périmètre des dépenses de l'État4   |
|---|
| État de la prévision de dépense des administrations publiques9  |
| Concours financiers aux collectivités territoriales10   |
| Évolution de la nomenclature des missions et des programmes<br>envisagée pour le PLF 2025 par rapport à la LFI 202411 |
| Évolution du dispositif de performance pour le PLF 2025   |

### Périmètre des dépenses de l'État

Le **tableau 1**, ci-dessous, présente les éléments constitutifs du périmètre des dépenses de l'État. L'agrégat des dépenses de l'État est composé :

- Des crédits du budget général hors dépenses de contribution aux pensions civiles et militaires, charges de la dette, amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 et remboursements et dégrèvements d'impôts;
- 2. Des impositions de toute nature plafonnées dans les conditions prévues par la loi de finances de l'année;
- 3. Des budgets annexes ;
- 4. Des dépenses des comptes d'affectation spéciale (CAS) hors programme « Contribution des cessions immobilières au désendettement de l'État » de la mission « Gestion du patrimoine immobilier de l'État », hors mission « Participations financières de l'État », hors programme « Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions » de la mission « Pensions » et hors programme « Désendettement de l'État » de la mission « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » ;
- 5. Des dépenses du compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public » ;
- 6. Du prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne ;
- 7. Des prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales ;
- 8. Des retraitements de flux internes au budget de l'État.

### Le **tableau 1** présente les plafonds de crédits envisagés au périmètre des dépenses de l'État.

| Tableau 1   | 2024     | 2025         |
|---|----------|--------------|
|   | Niveau   | Niveau       |
| Dépenses de l'État par mission,   |          |              |
| Crédits budgétaires, taxes affectées, budgets annexes et comptes spéciaux                     |          | Plafonds pré |
| Hors contributions au CAS Pensions, hors charges de la dette et hors Remboursements et        | LFI 2024 | visionnels   |
| dégrèvements<br>En Md€  |          | pour 2025    |
| Crédits budgétaires et taxes affectées  | 356,9    | 353,8        |
| Action extérieure de l'État   | 3,3      | 3,           |
| Administration générale et territoriale de l'État   | 4,2      | 4,           |
| Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales  | 5,0      | 4,           |
| Aide publique au développement  | 6,7      | 5,           |
| Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation  | 1,9      | 1,5          |
| Cohésion des territoires  | 20,2     | 20,          |
| Conseil et contrôle de l'État   | 0,7      | 0,           |
| Crédits non répartis  | 0,5      | 0,3          |
| Culture   | 3,7      | 3,           |
| Défense   | 47,2     | 50,          |
| Direction de l'action du Gouvernement   | 1,0      | 1,0          |
| Écologie, développement et mobilité durables  | 27,7     | 29,          |
| Économie  | 5,2      | 4,           |
| Engagements financiers de l'État  | 2,2      | 1,3          |
| Enseignement scolaire   | 64,4     | 64,          |
| Gestion des finances publiques  | 8,3      | 8,2          |
| Immigration, asile et intégration   | 2,2      | 2,           |
| Investir pour la France de 2030   | 7,7      | 6,7          |
| Justice   | 10,1     | 10,2         |
| Médias, livre et industries culturelles   | 0,8      | 0,8          |
| Outre-mer   | 2,7      | 2,           |
| Plan de relance   | 1,4      | 0,2          |
| Pouvoirs publics  | 1,1      | 1,2          |
| Recherche et enseignement supérieur - hors loi de programmation pour la recherche             | 17,4     | 16,8         |
| Recherche et enseignement supérieur - loi de programmation pour la recherche                  | 14,5     | 14,          |
| Régimes sociaux et de retraite  | 6,2      | 6,           |
| Relations avec les collectivités territoriales  | 4,0      | 4,           |
| Santé - hors programme 379  | 1,5      | 1,0          |
| Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)            | 1,2      | 0,           |
| Sécurités   | 16,7     | 17,2         |
| Solidarité, insertion et égalité des chances  | 31,0     | 31,6         |
| Sport, jeunesse et vie associative - hors programme 350                                       | 1,8      | 1,3          |
| Sport, jeunesse et vie associative - Investissements pour les jeux olympiques - programme 350 | 0,1      | 0,0          |
| Transformation et fonction publiques  | 1,1      | 0,8          |
| Travail et emploi   | 33,1     | 30,8         |
| Budgets annexes   | 2,1      | 2,3          |
| Contrôle et exploitation aériens  | 2,0      | 2,0          |
| Publications officielles et information administrative  | 0,1      | 0,           |
| Comptes spéciaux  | 72,2     | 74,          |
| Contrôle de la circulation et du stationnement routiers                                       | 1,0      | 1,           |
| Développement agricole et rural   | 0,1      | 0,           |
| Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale                         | 0,4      | 0,           |
| Gestion du patrimoine immobilier de l'État  | 0,3      | 0,3          |
| Pensions  | 66,3     | 68,2         |
| Avances à l'audiovisuel public  | 4,0      | 4,0          |
| Prélèvements sur recettes et retraitements des flux internes                                  | 60,7     | 62,          |
| PSR-CT - hors filets de sécurité  | 44,7     | 45,0         |
| PSR-CT - filet de sécurité  | 0,4      | -,           |
| PSR-UE  | 21,6     | 23,          |
| Retraitement des flux internes à l'État, dont not. T3 CAS                                     | - 6,0    | - 6,         |
|   | - /-     | - 7          |

Note générique sur les tableaux : les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des composantes en raison des arrondis

Des plafonds prévisionnels de dépenses pour l'année 2025 ont été préparés par le précédent Gouvernement afin de garantir la continuité de l'action publique et de l'État.

Ces plafonds prévisionnels de dépenses pour l'année 2025 correspondent à un niveau global de financement des services publics et des prestations stables par rapport à 2024.

Le montant prévisionnel des plafonds de dépenses sous norme, comprises dans le périmètre des dépenses de l'État, serait de 492 Md€ en 2025, soit un montant équivalent à celui de la loi de finances pour 2024.

### Dépenses régaliennes

Le réarmement et de développement de l'investissement militaire s'inscrivent dans la situation internationale et les différentes menaces auxquelles le pays doit faire face.

A la suite de la loi de programmation militaire 2024-2030, le plafond prévisionnel

des dépenses du ministère des Armées augmenterait en 2025. Cet investissement supplémentaire assurerait les dépenses d'investissement et les commandes de matériel nécessaires à la modernisation de nos armées.

Les investissements dans la sécurité intérieure: des moyens seraient notamment prévus afin d'accélérer le traitement des demandes d'asile et de renforcer les dispositifs d'intégration des réfugiés de la guerre en Ukraine.

Par ailleurs, la modernisation du service public de la Justice se poursuivrait. Prolongeant les augmentations significatives de budget sur les dernières années, les dépenses prévisionnelles du ministère de la Justice augmenteraient à nouveau en 2025.

Les dépenses prévisionnelles du ministère de la Justice comprendraient également la poursuite du financement des investissements pour la construction de centres pénitentiaires mais aussi le financement de centres éducatifs fermés, ainsi que le plan de transformation numérique de la Justice.

### Financement de la recherche

Après une augmentation de budget en loi de finances pour 2024, les dépenses du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche continueraient d'augmenter.

Des moyens seraient également consacrés au financement du plan Investir pour la France de 2030, permettant notamment de financer des projets industriels comme la structuration de la vallée de la batterie à Dunkerque et la production de médicaments stratégiques, des projets de recherche tel que le recyclage des déchets et le cloud européen, et enfin l'innovation au sein des PME.

# Écologie, développement et mobilité durables

Les moyens prévus de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » augmenteraient, avec une dynamique particulièrement significative sur le financement des énergies renouvelables.

Outre les moyens nécessaires pour le financement des chantiers déjà lancés, le fonds vert, créé depuis 2023 et qui accompagne les collectivités territoriales dans le financement de la transition écologique, bénéficierait d'une nouvelle enveloppe de 1 Md€ d'autorisations d'engagement pour lancer de nouveaux projets en 2025.

## Stabiliser le niveau des dépenses par rapport à 2024

Des mesures pour améliorer l'efficience de certains dispositifs, sans revenir sur les objectifs de politique publique qu'ils servent, sont retenues dans le cadre de ces plafonds prévisionnels.

Elles porteraient notamment sur la politique de l'emploi. La France connaît les plus bas taux de chômage enregistré depuis plus de 40 ans, proche de 7% de la population active. Dans ce contexte, seraient notamment intégrées une évolution des primes à l'embauche des apprentis pour cibler les contrats pour lesquels le soutien public est le plus efficient, ainsi qu'une optimisation de la gestion de France Compétences.

De la même manière, plusieurs dispositifs du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires feraient l'objet de mesures visant à rendre les dépenses de transition plus efficientes. Les dépenses d'aides à l'acquisition de véhicules propres seraient ainsi concentrées sur le bonus écologique et sur le leasing. Le montant prévu pour le dispositif « Ma Prime Rénov' » supposerait une optimisation des aides à l'achat d'équipements fonctionnant à la biomasse et du soutien aux mono-gestes.

Le **tableau 1bis** ci-dessous, **sur un périmètre plus réduit**, présente les plafonds de crédits envisagés pour 2025 pour chaque mission du budget général dans le cadre des lettresplafond

| Crédits budgétaires par mission du budget général hors contributions au CAS Pensions En Mde 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3,   | Tableau 1bis   | 2024     | 2025           |  |
|--|--|----------|----------------|--|
| hors contributions au CAS Pensions En Md€  Action extérieure de l'État  Action extérieure de l'État  Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales  Aide publique au développement  Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation  Chésion des territories  19,2  19,2  Conseil et contrôle de l'État  O,7  Cofédits non répartis  Corédits non répartis  Corédits non répartis  Oirouture  3,7  3,7  3,0  Défense  Direction de l'action du Gouvernement  Ecologie, développement et mobilité durables  Ecologie, développement soul l'État de al active de l'État de la dette de l'État de la covid-19  Effats liée à la covid-19  Effats liée à la covid-19  Ecologie, développement souliques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques et paralympiques - propramme 350  Bayragement scolaire  Bayragement sc |  |          | Niveau         |  |
| hors contributions au CAS Pensions En Md€  Action extérieure de l'État  Action extérieure de l'État  Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales  Aide publique au développement  Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation  Chésion des territories  19,2  19,2  Conseil et contrôle de l'État  O,7  Cofédits non répartis  Corédits non répartis  Corédits non répartis  Oirouture  3,7  3,7  3,0  Défense  Direction de l'action du Gouvernement  Ecologie, développement et mobilité durables  Ecologie, développement soul l'État de al active de l'État de la dette de l'État de la covid-19  Effats liée à la covid-19  Effats liée à la covid-19  Ecologie, développement souliques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Ba,4  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques  Bayragement scolaire  Gestion des finances publiques et paralympiques - propramme 350  Bayragement scolaire  Bayragement sc | Cofdite budgite ince and mission du budget of a feet                             |          | Diefende myfei |  |
| Administration générale et territoriale de l'État Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales Alde publique au développement Alde publique au développement Alde publique au développement Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation Débison des territoires 19,2 19, Conseil et contrôle de l'État D,7 D,5 D,5 D,5 Culture D,5 Culture D,7 D,5 D,7  | hors contributions au CAS Pensions   | LFI 2024 | sionnels pour  |  |
| Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales Aide publique au développement 5,9 4, Aide publique au développement 5,9 4, Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation 1,9 1,0 Chésion des territoires 19,2 19,2 Conseil et contrôle de l'État 0,7 0,0 Crédits non répartis 0,5 0,5 0,0 Culture 3,7 3,7 Défense 47,2 50 Direction de l'action du Gouvernement 1,0 1,0 1,1 Écologie, développement et mobilité durables 6,0 Economie 4,1 1,3 Engagements financiers de l'État dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 Enseignement scolaire 6,2 Gestion des finances publiques 1,0 Investir pour la France de 2030 7,7 6,0 Justice 1,0 Justice 1 | Action extérieure de l'État  | 3,3      | 3,2            |  |
| Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation 1,9 1,9 1,1 Cohésion des territoires 19,2 19,2 Conseil et contrôle de l'État 0,7 0,7 0,0 Crédits non répartis 0,5 0,5 0,5 0,5 Culture 3,3 7,3,3 3,3 Differse 47,2 50,0 Direction de l'action du Gouvernement 1,0 1,1 Ecologie, développement et mobilité durables 20,7 23,2 Economie 4,1 3,3 Engagements financiers de l'État 60,8 64,4 dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de 1,5 8,8 62,4 64,4 64,4 64,4 64,4 64,4 64,4 64,4   | Administration générale et territoriale de l'État                                | 3,9      | 4,2            |  |
| Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation 1,9 1,2 19,2 19,2 19,2 19,2 19,2 19,2 1   | Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales                             | 4,5      | 4,2            |  |
| Cohésion des territoires         19,2         19,2           Conseil et contrôle de l'État         0,7         0,7           Crédits non répartis         0,5         0,0           Culture         3,7         3,3           Défense         47,2         50,0           Direction de l'action du Gouvernement         1,0         1,           Écologie, développement et mobilité durables         20,7         23,           Économie         4,1         3,           Engagements financiers de l'État         60,8         64,           dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19         57,8         62,           Enseignement scolaire         64,4         64,         64,         64,           Gestion des finances publiques         8,3         8,         8,           Immigration, asile et intégration         2,2         2         2           Investir pour la France de 2030         7,7         6,         10,           Investir pour la France de 2030         7,7         6,         10,           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0,           Outre-mer         2,7         2,           Plan de relance         1,4         0,   | Aide publique au développement   | 5,9      | 4,6            |  |
| Conseil et contrôle de l'État         0,7         0,6         0,5         0           Culture         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,7         3,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,0         1,1         3,0         23,2         2,2         2,2         2,2         3,3         8,4         6,4         6,4         6,8         6,4         6,2         6,2         1,2         2         2         2         1,2         1,2         2         2         2         1,2         1,2         1,2         1,2   | Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation                             | 1,9      | 1,9            |  |
| Crédits non répartis         0,5         0           Culture         3,7         3           Défense         47,2         50           Direction de l'action du Gouvernement         1,0         1,1           Écologie, développement et mobilité durables         20,7         23           Économie         4,1         3,           Engagements financiers de l'État         60,8         64,           dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État fiée à la covid-19         57,8         62,           Enseignement scolaire         64,4         64,         64,           Gestion des finances publiques         8,3         8,         8,           Inwestir pour la France de 2030         7,7         6         62,           Justice         10,1         10,         10,           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0,         0,           Outre-mer         2,7         2,         2           Plan de relance         1,4         0,         0           Pouvoir spublics         1,1         1,         1,           Recherche et enseignement supérieur         31,6         31,         1,           périmètre de la loi de programmation pour la recherche <td>Cohésion des territoires</td> <td>19,2</td> <td>19,4</td>  | Cohésion des territoires   | 19,2     | 19,4           |  |
| Culture         3,7         3,           Défense         47,2         50           Direction de l'action du Gouvernement         1,0         1.           Écologie, développement et mobilité durables         20,7         23,           Économie         4,1         3,           Engagements financiers de l'État         60,8         64,           dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État lée à la covid-19         57,8         62,           État liée à la covid-19         57,8         62,           État liée à la covid-19         8,3         8,           Inwestir pour la France de 2030         7,7         6,           Justice         10,1         10,           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0,           Outre-mer         2,7         2,           Plan de relance         1,4         0,           Pouvoirs publics         1,1         1,           Recherche et enseignement supérieur         31,6         31,           hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche         17,2         16,           Régimes sociaux et de retraite         6,2         6           Régimes sociaux et de retraite         6,2         6 <tr< td=""><td>Conseil et contrôle de l'État</td><td>0,7</td><td>0,7</td></tr<>   | Conseil et contrôle de l'État  | 0,7      | 0,7            |  |
| Défense       47,2       50.         Direction de l'action du Gouvernement       1,0       1,0         Écologie, développement et mobilité durables       20,7       23.         Économie       4,1       3,         Engagements financiers de l'État       60,8       64,         dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État léé à la covid-19       57,8       62,         Enseignement scolaire       64,4       64,       64,         Gestion des finances publiques       8,3       8,         Immigration, asile et intégration       2,2       2         Investir pour la France de 2030       7,7       6,         Justice       10,1       10,         Médias, livre et industries culturelles       0,7       0,         Outre-mer       2,7       2,         Plan de relance       1,4       0,         Pouvoirs publics       1,1       1,         Recherche et enseignement supérieur       31,6       31,         hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche       17,2       16,         périmètre de la loi de programmation pour la recherche       14,5       14,         Régimes sociaux et de retraite       6,2       6         Relations avec   | Crédits non répartis   | 0,5      | 0,2            |  |
| Direction de l'action du Gouvernement  £cologie, développement et mobilité durables £conomie 4,1 3, Engagements financiers de l'État dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 Enseignement scolaire 6,4 Gestion des finances publiques 8,3 8,3 8, Immigration, asile et intégration 1,0 1 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0   | Culture  | 3,7      | 3,7            |  |
| Écologie, développement et mobilité durables  Économie  4,1  3,  Engagements financiers de l'État  dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de  l'État l'ée à la covid-19  Enseignement scolaire  Gestion des finances publiques  Ba,3  Immigration, asile et intégration  Lovestir pour la France de 2030  Justice  10,1  Médias, livre et industries culturelles  O,7  Outre-mer  2,7  Plan de relance  1,4  Ouvoirs publics  Recherche et enseignement supérieur  hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche  périmètre de la loi de programmation pour la recherche  Régimes sociaux et de retraite  Realations avec les collectivités territoriales  Apolo Santé - programme 379  Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurités sociale »)  Solidarité, insertion et égalité des chances  31,0  3 | Défense  | 47,2     | 50,5           |  |
| Économie         4,1         3,3           Engagements financiers de l'État de dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État lé à la covid-19         57,8         62,1           Enseignement scolaire         64,4         64,4         64,4         64,4           Gestion des finances publiques         8,3         8,3         8,8           Immigration, asile et intégration         2,2         2         2           Investir pour la France de 2030         7,7         6,6         6,1         10,1         10,1         10,1         10,1         10,1         10,1         10,1         10,1         10,0         0,7         0,0         1,0         0,0 <td>Direction de l'action du Gouvernement</td> <td>1,0</td> <td>1,0</td>  | Direction de l'action du Gouvernement  | 1,0      | 1,0            |  |
| Engagements financiers de l'État dont charge de la dette de l'État tiée à la covid-19 Enseignement scolaire Gestion des finances publiques Immigration, asile et intégration Justice Investir pour la France de 2030 Justice Investir et industries culturelles Integration In | Écologie, développement et mobilité durables                                     | 20,7     | 23,5           |  |
| dont charge de la dette de l'État et amortissement de la dette de l'État liée à la covid-19 Enseignement scolaire Gestion des finances publiques Immigration, asile et intégration Immigration, asile et intégration Justice Investir pour la France de 2030 Justice Investir pour la France de 2030 Justice Indian, livre et industries culturelles Outre-mer Indian, livre et industries culturelles Outre-mer Indian, livre et enseignement supérieur Indian de relance Indian, livre et enseignement supérieur Indian, bris périmètre de la loi de programmation pour la recherche Indian, bris périmètre de la loi de programmation pour la recherche Indians sociaux et de retraite Indians avec les collectivités territoriales Indians avec les collectivités | Économie   | 4,1      | 3,6            |  |
| Enseignement scolaire Gestion des finances publiques Investir pour la France de 2030 Investir  | Engagements financiers de l'État   | 60,8     | 64,3           |  |
| Gestion des finances publiques8,38,Immigration, asile et intégration2,22Investir pour la France de 20307,76,Justice10,110,Médias, livre et industries culturelles0,70,Outre-mer2,72,Plan de relance1,40,Pouvoirs publics1,11,Recherche et enseignement supérieur31,631,hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche17,216,périmètre de la loi de programmation pour la recherche14,514,Régimes sociaux et de retraite6,26Relations avec les collectivités territoriales4,04Remboursements et dégrèvements140,5147,Santé - hors programme 3791,51,Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurités sociale »)1,20Sécurités sociale »)16,717,Solidarité, insertion et égalité des chances31,031,Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)1,81,SJVA - hors programme 3501,61,6Transformation et fonction publiques0,10,1   | -  | 57,8     | 62,3           |  |
| Immigration, asile et intégration         2,2         2           Investir pour la France de 2030         7,7         6           Justice         10,1         10,           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0           Outre-mer         2,7         2           Plan de relance         1,4         0           Pouvoirs publics         1,1         1,           Recherche et enseignement supérieur         31,6         31,           hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche         17,2         16,           périmètre de la loi de programmation pour la recherche         14,5         14,           Régimes sociaux et de retraite         6,2         6           Relations avec les collectivités territoriales         4,0         4           Remboursements et dégrèvements         140,5         147,           Santé - hors programme 379         1,5         1,           Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)         1,2         0           Sécurités         16,7         17           Solidairté, insertion et égalité des chances         31,0         31           Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)         1,8         1,1           SJVA -  | Enseignement scolaire  | 64,4     | 64,5           |  |
| Investir pour la France de 2030         7,7         6,           Justice         10,1         10,           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0,           Outre-mer         2,7         2           Plan de relance         1,4         0,           Pouvoirs publics         1,1         1,           Recherche et enseignement supérieur         31,6         31,           hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche         17,2         16,           périmètre de la loi de programmation pour la recherche         14,5         14,           Régimes sociaux et de retraite         6,2         6           Relations avec les collectivités territoriales         4,0         4           Remboursements et dégrèvements         140,5         147,           Santé         2,7         1,           Santé - hors programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)         1,5         1,           Sécurités         16,7         17,           Solidarité, insertion et égalité des chances         31,0         31,           Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)         1,8         1,           SJVA - hors programme 350         1,6         1,           SJVA - Investissements p  | Gestion des finances publiques   | 8,3      | 8,2            |  |
| Justice         10,1         10,0           Médias, livre et industries culturelles         0,7         0,0           Outre-mer         2,7         2           Plan de relance         1,4         0,0           Pouvoirs publics         1,1         1,           Recherche et enseignement supérieur         31,6         31,           hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche         17,2         16,           périmètre de la loi de programmation pour la recherche         14,5         14,           Régimes sociaux et de retraite         6,2         6           Relations avec les collectivités territoriales         4,0         4           Remboursements et dégrèvements         140,5         147,           Santé         2,7         1,           Santé - hors programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)         1,5         1,           Sécurités         16,7         17,           Solidarité, insertion et égalité des chances         31,0         31,           Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)         1,8         1,           SJVA - hors programme 350         1,6         1,           SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350         0,1         0,1  | Immigration, asile et intégration  | 2,2      | 2,1            |  |
| Médias, livre et industries culturelles0,70,0Outre-mer2,72,7Plan de relance1,40,0Pouvoirs publics1,11,1Recherche et enseignement supérieur31,631,6hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche17,216,périmètre de la loi de programmation pour la recherche14,514,Régimes sociaux et de retraite6,26Relations avec les collectivités territoriales4,04Remboursements et dégrèvements140,5147,Santé - hors programme 3791,51,5Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)1,20Sécurités16,717,Solidarité, insertion et égalité des chances31,031,Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)1,81,SJVA - hors programme 3501,61,6SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 3500,10,0Transformation et fonction publiques1,10,0   | Investir pour la France de 2030  | 7,7      | 6,7            |  |
| Outre-mer 2,7 2, Plan de relance 1,4 0, Pouvoirs publics 1,1 1,1 Recherche et enseignement supérieur 31,6 31,6 hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche 17,2 16, périmètre de la loi de programmation pour la recherche 17,2 16, périmètre de la loi de programmation pour la recherche 17,2 16, Régimes sociaux et de retraite 6,2 6,2 6,2 6,2 6,2 6,3 6,2 6,2 6,3 6,2 6,2 6,3 6,2 6,2 6,3 6,2 6,2 6,3 6,2 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3 6,3   | Justice  | 10,1     | 10,2           |  |
| Plan de relance 1,4 0,9 Pouvoirs publics 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,  | Médias, livre et industries culturelles  | 0,7      | 0,7            |  |
| Pouvoirs publics  Recherche et enseignement supérieur  And Pouvoirs publics  Recherche et enseignement supérieur  And Pouvoirs périmètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  Régimes sociaux et de retraite  Rediations avec les collectivités territoriales  Remboursements et dégrèvements  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  Relations avec les collectivités territoriales  Remboursements et dégrèvements  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programme 379  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programme 379  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de programmation pour la recherche  And Primètre de la loi de recherche  A | Outre-mer  | 2,7      | 2,5            |  |
| Recherche et enseignement supérieur And so périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And périmètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherche And Perimètre de la loi de programmation pour la recherc | Plan de relance  | 1,4      | 0,2            |  |
| hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche périmètre de la loi de programmation pour la recherche 114,5 114,5 114,6 Régimes sociaux et de retraite 6,2 Relations avec les collectivités territoriales 4,0 4,0 Remboursements et dégrèvements 1140,5 1147,5 Santé 2,7 11,5 Santé - hors programme 379 1,5 Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale ») Sécurités 116,7 Solidarité, insertion et égalité des chances 116,7 Sport, jeunesse et vie associative (SJVA) 11,8 SJVA - hors programme 350 SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350 Transformation et fonction publiques 1,1 0 1,2 1,3 1,4 1,5 1,6 1,7 1,7 1,7 1,8 1,9 1,9 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0   | Pouvoirs publics   | 1,1      | 1,2            |  |
| périmètre de la loi de programmation pour la recherche14,514,6Régimes sociaux et de retraite6,26Relations avec les collectivités territoriales4,04Remboursements et dégrèvements140,5147,5Santé2,71,5Santé - hors programme 3791,51,5Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)1,20Sécurités16,717,Solidarité, insertion et égalité des chances31,031,Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)1,81,SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 3500,10,0Transformation et fonction publiques1,10,0   | Recherche et enseignement supérieur  | 31,6     | 31,3           |  |
| Régimes sociaux et de retraite6,26Relations avec les collectivités territoriales4,04Remboursements et dégrèvements140,5147,5Santé2,71,Santé - hors programme 3791,51,5Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)1,2Sécurités16,717,Solidarité, insertion et égalité des chances31,031,Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)1,81,SJVA - hors programme 3501,61,SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 3500,10,1Transformation et fonction publiques1,10,1   | hors périmètre de la loi de programmation pour la recherche                      | 17,2     | 16,5           |  |
| Relations avec les collectivités territoriales  Remboursements et dégrèvements  140,5  147,5  Santé  2,7  Santé - hors programme 379  Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)  Sécurités  16,7  Solidarité, insertion et égalité des chances  17,2  Solidarité, insertion et égalité des chances  31,0  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  Output de relance à la Sécurité a Sécurité sociale »)  1,2  0,3  1,6  1,7  1,7  1,7  1,8  1,9  1,9  1,9  1,9  1,1  1,0  1,0  1,0   | périmètre de la loi de programmation pour la recherche                           | 14,5     | 14,7           |  |
| Remboursements et dégrèvements  Santé  Santé  2,7  Santé - hors programme 379  Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)  Sécurité sociale »)  Sécurités  Sécurités  16,7  Solidarité, insertion et égalité des chances  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  140,5  147,  15,  16,7  17,  17,  18,  19,  19,  10,  10,  10,  10,  11,  10,  11,  10,  12,  13,  140,5  147,  140,5  140, | Régimes sociaux et de retraite   | 6,2      | 6,1            |  |
| Santé - hors programme 379  Santé - hors programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)  Sécurité sociale »)  Sécurités  16,7  Solidarité, insertion et égalité des chances  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  1,2  0  1,2  0  1,2  0  1,7  1,7  1,7  1,8  1,9  1,9  1,9  1,0  1,0  1,0  1,0  1,0   | Relations avec les collectivités territoriales                                   | 4,0      | 4,1            |  |
| Santé - hors programme 379  Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)  Sécurités  Solidarité, insertion et égalité des chances  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,5  1,5  1,6  1,2  0  31,0  31 | Remboursements et dégrèvements   | 140,5    | 147,9          |  |
| Santé - programme 379 (« remboursement du plan de relance à la Sécurité sociale »)  Sécurités  16,7  Solidarité, insertion et égalité des chances  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  0  | Santé  | 2,7      | 1,6            |  |
| curité sociale »)  Sécurités  Sécurités  16,7  17,  Solidarité, insertion et égalité des chances  31,0  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  0,1   | Santé - hors programme 379   | 1,5      | 1,5            |  |
| Solidarité, insertion et égalité des chances 31,0 31,  Sport, jeunesse et vie associative (SJVA) 1,8 1,8 1,  SJVA - hors programme 350 1,6 1,6 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0   |  | 1,2      | 0,1            |  |
| Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)1,81,SJVA - hors programme 3501,61,6SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 3500,10,1Transformation et fonction publiques1,10,1  | Sécurités  | 16,7     | 17,2           |  |
| SJVA - hors programme 350  SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  1,6  1,6  1,7  0,1  0,1  0,1  0,1  | Solidarité, insertion et égalité des chances                                     | 31,0     | 31,6           |  |
| SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - 0,1 programme 350  Transformation et fonction publiques 1,1 0,1   | Sport, jeunesse et vie associative (SJVA)  | 1,8      | 1,5            |  |
| programme 350  Transformation et fonction publiques  1,1  0,7  0,7  0,7  0,7  0,7  0,7  0,7  | SJVA - hors programme 350  | 1,6      | 1,5            |  |
|  | SJVA - Investissements pour les jeux olympiques et paralympiques - programme 350 | 0,1      | 0,0            |  |
| Travail et emploi 22,5 20  | Transformation et fonction publiques   | 1,1      | 0,8            |  |
| ,  | Travail et emploi  | 22,5     | 20,1           |  |

### État de la prévision de dépense des administrations publiques

Le tableau ci-dessous est établi sur la base de la prévision du programme de stabilité publié le 17 avril 2024.

Il ne tient, de fait, pas compte des informations nouvelles transmises aux commissions des finances des assemblées depuis cette date. Ces chiffres seront actualisés dans le cadre du dépôt du projet de loi de finances pour 2025.

Le **tableau 2**, ci-dessous, présente, pour les années 2024 et 2025, l'état de la prévision de l'objectif, exprimé en volume, d'évolution de la dépense des administrations publiques et de la prévision, exprimée en milliards d'euros courants, de cette dépense en valeur, chacun décliné par sous-secteur d'administration publique. Ces prévisions sont celles du dernier Programme de Stabilité, adressé au Parlement le 17 avril 2024.

| Tableau n°2 : état de la prévision en valeur de la dépense<br>des administrations publiques et de la prévision de l'ob-<br>jectif d'évolution en volume<br>Respectivement en Md€ et en pourcentage, hors crédits d'impôts | 2024  | 2025  |
|---|-------|-------|
| Administrations publiques (Niveau en milliards d'euros)   | 1636  | 1666  |
| Dont administrations publiques centrales  | 649   | 663   |
| Dont administrations publiques locales  | 325   | 329   |
| Dont administrations de sécurité sociale  | 769   | 782   |
| Administrations publiques (Évolution en volume)   | 0,6%  | 0,2%  |
| Dont administrations publiques centrales**  | -1,7% | 1,0%  |
| Dont administrations publiques locales**  | 1,0%  | -0,7% |
| Dont administrations de sécurité sociale**  | 2,2%  | 0,0%  |
| ** A champ constant, hors transferts entre administrations publiques  |       |       |

Note de lecture : le tableau est établi sur la base de la prévision du programme de stabilité publié le 17 avril 2024. Les montants en Md€ présentés dans le tableau correspondent à la dépense publique hors crédits d'impôts à champ courant. En ce qui concerne la prévision de l'objectif en volume, les taux d'évolution annuels 2023 et 2024 sont calculés sur la base des prévisions de dépense publique hors crédits d'impôts en Md€ présentées dans le tableau, déflatées de l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT) et retraitées des transferts entre administrations publiques et des mesures de périmètre (taux d'évolution à champ constant).

# Concours financiers aux collectivités territoriales

Le **tableau 3**, ci-dessous, présente les montants envisagés des concours aux collectivités territoriales.

| Tableau n°3 : Concours aux collectivités territoriales                                       | LFI 2023 | LFI 2024 | PLF 2025 | Écart<br>2024/2025 |
|--|----------|----------|----------|--------------------|
| En Md€, format LFI 2024 (CP)   |          |          |          |                    |
| Total des concours financiers aux collectivités territoriales (hors mesures exceptionnelles) | 53,1     | 54,2     | 54,7     | 0,5                |
| Mission "Relations avec les collectivités territoriales" hors mesures exceptionnelles        | 4,1      | 3,8      | 3,9      | 0,1                |
| PSR-CT hors filet de sécurité  | 43,7     | 44,7     | 45,0     | 0,3                |
| TVA des régions  | 5,1      | 5,4      | 5,5      | 0,1                |
| Fonds de sauvegarde des départements   | 0,3      | 0,3      | 0,3      | 0,0                |

| Mesures exceptionnelles (pour info)   | 2,3 | 0,5  | 0,1  | - 0,4 |
|---|-----|------|------|-------|
| dont mission « Relations avec les collectivités territoriales »                   | 0,4 | 0,1  | 0,1  | 0,0   |
| dont DSIL exceptionnelle  | 0,2 | 0,1  | 0,1  | 0,0   |
| dont crédits fonds de reconstruction tempête Alex                                 | 0,1 | 0,01 | 0,01 | -     |
| dont dotation exceptionnelle aux régions au titre de la formation professionnelle | 0,1 | -    | -    | -     |
| dont PSR-CT   | 1,9 | 0,4  | -    | - 0,4 |
| dont filet de sécurité au titre de l'année 2022                                   | 0,4 | -    | -    | -     |
| dont filet de sécurité au titre de l'année 2023                                   | 1,5 | 0,4  | -    | - 0,4 |

En 2025, les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales s'élèveraient à 54,7 Md€ hors mesures exceptionnelles, en hausse de +0,5 Md€ par rapport à la LFI 2024¹.

Principale dotation de l'État à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements, la dotation globale de fonctionnement (DGF) serait reconduite à 27,2 Md€, montant qui consoliderait les deux hausses successives de +320 M€ en LFI 2023 et +320 M€ en LFI 2024.

Les dotations de soutien à l'investissement local demeureraient à un haut niveau de 2 Md€. L'effort d'investissement des collectivités territoriales continuerait de bénéficier d'un FCTVA dynamique pour un montant total attendu à 7,6 Md€.

En outre, les crédits de paiement nécessaires seraient inscrits pour couvrir l'ensemble des engagements liés à la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local (DSIL), au fonds tempête Alex, à la dotation de solidarité aux collectivités victimes d'évènements climatiques ou géologiques (DSEC) et au plan Marseille en grand. Enfin, les crédits de paiement nécessaires à la couverture des autorisations d'engagement disponibles engagées en 2024 seraient prévus sur les fonds violences urbaines et tempête Ciaran, démontant de nouveau l'accompagnement de l'État aux collectivités dans les cas exceptionnels.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Périmètre hors filet de sécurité 2023, DSIL exceptionnelle et fonds tempête Alex.

### Évolution de la nomenclature des missions et des programmes envisagés pour le PLF 2025 par rapport à la LFI 2024

En vue de l'examen et du vote du projet de loi de finances de l'année à venir par le Parlement, le rapport pris en application de l'article 48 de la loi organique relative aux lois de finances indique la liste envisagée des missions, des programmes et des indicateurs de performances qui seraient associés à chacune de ces missions et à chacun de ces programmes.

La nomenclature envisagée pour le projet de loi de finances pour 2025, présentée en annexe, se caractérise par les évolutions suivantes par rapport à la nomenclature de la loi de finances pour 2024.

Il est créé le programme 235 intitulé « Sûreté nucléaire et radioprotection » rattaché à la mission « Écologie, développement et mobilité durables ». Ce programme supporte les crédits de la nouvelle autorité administrative indépendante, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), résultant de la fusion de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) prévue par la loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.

En lien avec la sortie de crise et l'extinction progressive des dispositifs de crise financés à partir de 2021 par la mission « Plan de Relance », le programme 364 « Cohésion » est supprimé.

Le projet de loi de finances pour 2025 procèderait également à plusieurs évolutions visant à simplifier la gestion des crédits :

- le programme 352 « Innovation et transformation numériques » rattaché à la mission « Transformation et fonction publiques » et portant une partie des crédits de la Direction interministérielle du numérique (DINUM) est fusionné au sein du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » rattaché à la mission « Direction de l'action du Gouvernement », programme qui porte déjà les crédits de fonctionnement et emplois de cette direction;
- le programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » rattaché à la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » est intégré au sein du programme 155 « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail » rattaché à la mission « Travail et emploi », afin de constituer un programme support unique pour les ministères sociaux, ces derniers partageant déjà un secrétariat général. Par conséquence, le programme 155 est renommé « Soutien des ministères sociaux » et la mission « Travail et emploi » est renommée « Travail, emploi et administrations des ministères sociaux ».

Le programme 829 « Prêts destinés au financement des infrastructures de transports collectifs du quotidien de la métropole d'Aix-Marseille-Provence », rattaché au compte de concours financiers « Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics », est supprimé.

Enfin, le programme 367 « Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État » » devient « Financement des opérations patrimoniales en 2025 du compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État » ».

### Évolution du dispositif de performance pour le PLF 2025

Afin de mieux mesurer les résultats et la performance de l'action publique, les objectifs et indicateurs de performance continuent de s'adapter aux évolutions des politiques publiques.

Les 4 indicateurs créés par voie d'amendement lors de l'examen du PLF 2024 ont été introduits pour mise en œuvre au PLF 2025, et les premières réalisations ont indiquées dans les rapports annuels de performance (RAP) 2024. De même, 6 indicateurs ont été modifiés à la suite d'amendements parlementaires.

Les principales évolutions du dispositif de performance du PLF 2025 reflètent les priorités définies dans la circulaire relative aux conférences de performance.

Afin de redynamiser le dispositif de performance et supprimer les doublons, une réorganisation des indicateurs de niveau mission et programme a été opérée. Les indicateurs socioéconomiques ont été basculés autant que possible vers le niveau mission, les indicateurs de niveau programme se focalisant désormais sur l'efficience et la qualité de service public.

Il est procédé à une augmentation du nombre d'indicateurs liés au budget « vert » et d'indicateurs permettant de différencier les impacts par sexe des politiques publiques.

Autant que possible, les indicateurs des PAP se sont rapprochés des indicateurs du baromètre de l'action publique qui leur étaient proches.

Outre ces modifications transversales, la maquette de performance se caractérise par une quasi stabilité.

Au total, le dispositif de performance est constitué, pour le PLF 2025, de 447 objectifs et de 899 indicateurs, en légère hausse par rapport au PLF 2024 (respectivement 443 et 878). L'accessibilité des données de performance est facilitée par l'actualisation récente de la plateforme de datavisualisation de l'État.

Ces évolutions du dispositif de performance pour le PLF 2025 sont synthétisées dans le tableau statistique ci-dessous et détaillées dans le tableur en annexe de ce rapport.

|             | Budg        | et généra   | al unique   | ement       |       |  | Total Budget de l'État |             |             |             |             |       |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|--|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| PLF<br>2020 | PLF<br>2021 | PLF<br>2022 | PLF<br>2023 | PLF<br>2024 | 2025  | Catégorie<br>d'indicateur                  | PLF<br>2020            | PLF<br>2021 | PLF<br>2022 | PLF<br>2023 | PLF<br>2024 | 2025  |
| 49%         | 51%         | 52%         | 52%         | 52%         | 51%   | <b>Efficacité</b><br>pour le citoyen       | 48%                    | 49%         | 50%         | 50%         | 50%         | 49%   |
| 18%         | 17%         | 17%         | 19%         | 20%         | 21,5% | <b>Qualité</b><br>pour l'usager            | 17%                    | 17%         | 17%         | 19%         | 20%         | 21%   |
| 33%         | 32%         | 31%         | 28%         | 27%         | 27,5% | <b>Efficience</b> pour le contribuable     | 35%                    | 34%         | 33%         | 31%         | 30%         | 30%   |
|             |             |             |             |             |       |  |                        |             |             |             |             |       |
|             | Budg        | et généra   | al unique   | ement       |       |  |                        | То          | tal Budg    | et de l'É   | tat         |       |
| PLF<br>2020 | PLF<br>2021 | PLF<br>2022 | PLF<br>2023 | PLF<br>2024 | 2025  |  | PLF<br>2020            | PLF<br>2021 | PLF<br>2022 | PLF<br>2023 | PLF<br>2024 | 2025  |
| 32          | 34          | 35          | 34          | 34          | 33    | Nombre<br>de missions                      | 49                     | 49          | 50          | 46          | 46          | 47    |
| 124         | 136         | 145         | 137         | 137         | 133   | Nombre<br>de programmes                    | 173                    | 188         | 198         | 190         | 190         | 184   |
| 335         | 364         | 375         | 369         | 382         | 385   | Nombre<br>d'objectifs                      | 393                    | 424         | 438         | 429         | 443         | 447   |
| 2,7         | 2,7         | 2,6         | 2,6         | 2,8         | 2,89  | Nombre<br>d'objectifs par<br>programme     | 2,3                    | 2,3         | 2,2         | 2,2         | 2,3         | 2,43  |
| 679         | 734         | 760         | 729         | 764         | 784   | Nombre<br>d'indicateurs                    | 778                    | 838         | 877         | 841         | 878         | 899   |
| 2,0         | 2,0         | 2,0         | 1,9         | 2,0         | 2,04  | Nombre<br>d'indicateurs<br>par objectif    | 2,0                    | 2,0         | 2,0         | 1,9         | 2,0         | 2,01  |
| 56          | 40          | 26          | 26          | 26          | 46    | Dont nombre d'in-<br>dicateurs<br>modifiés | 63                     | 42          | 26          | 26          | 29          | 46    |
| 8%          | 6%          | 3%          | 3%          | 3,4%        | 5,9%  | Taux d'indicateurs<br>modifiés             | 8%                     | 5%          | 3%          | 3%          | 3,3%        | 5,1%  |
| 49          | 51          | 49          | 44          | 53          | 64    | Dont nombre d'in-<br>dicateurs<br>nouveaux | 53                     | 55          | 62          | 44          | 55          | 64    |
| 7%          | 7%          | 6%          | 6%          | 6,9%        | 8,1%  | Taux d'indicateurs<br>nouveaux             | 7%                     | 7%          | 7%          | 5%          | 6,2%        | 7,1%  |
| 85%         | 88%         | 90%         | 92%         | 89,7%       | 86,1% | Taux d'indicateurs                         | 85%                    | 88%         | 90%         | 92%         | 90,5%       | 87,8% |

identiques